From *Revue des études arméniennes* 27 (1998-2000).
This material is presented solely for non-commercial educational/research purposes.

Internet Archive has other works relating to Armenian linguistics.

LES COLLECTIFS EN *-UNKʿ* EN ARMÉNIEN CLASSIQUE*

par

JEAN-PIERRE MAHÉ

École Pratique des hautes Études
Sorbonne, Paris
FRANCE

Episkopos «évêque» a deux pluriels en arménien classique, *episkoposkʿ* et *episkoposunkʿ*[1]. Néanmoins ces deux formes ne sont pas synonymes. Bien que grammaires et dictionnaires n'en disent rien, on peut facilement établir que la forme en *-kʿ* est un pluriel à proprement parler, tandis que la forme en *-unkʿ* a une valeur collective. Vérifions cette hypothèse en consultant le texte d'Ełišē (éd.1957, p.57): *yaynm žamanaki spʿřecʿan episkoposkʿn yiwrankʿančʿiwr išxanutʿiwns* («alors les évêques se dispersèrent, chacun dans son domaine»). Il est évident que, dans cet exemple, *episkoposkʿ* correspond à un véritable pluriel: les évêques ne sont pas considérés comme un groupe ou comme un collège agissant de concert, mais comme une pluralité d'individus regagnant séparément leurs sièges respectifs.

Voyons maintenant le cas contraire, où l'individu s'efface devant le groupe, Ełišē, éd.1957, p. 81: *amenayn episkoposunkʿ ew ericʿunkʿ patuēr hramani tueal ašxarhin (*«tous les évêques et les prêtres donnè-

* Communication présentée au 6ème colloque international de linguistique arménienne (Paris 5-9 juillet 1999). Quand ce texte a été rédigé nous n'avions pu encore avoir accès à l'étude d'Olsen 1999 sur le nom en arménien biblique. Par la suite nous avons constaté, non sans quelque surprise, que ce gros ouvrage contient fort peu de citations et de discussions du sens exact des termes dans leur contexte. Pour notre part, quelle que soit l'importance que nous attachons aux étymologies indo-européennes, nous privilégions la lecture des œuvres elles-mêmes (en y incluant la prise en compte, autant que de besoin, de la tradition manuscrite et des autres problèmes philologiques). Au delà d'une algèbre comparative principalement fondée sur des listes de mots et de dictionnaires, l'analyse attentive du discours révèle des significations complexes et inattendues qui peuvent expliquer la complexité des modèles flexionnels, si déconcertante quand on part exclusivement de la forme. Comme l'ouvrage d'Olsen est appelé dans l'avenir à servir de référence, il nous a semblé utile d'y renvoyer systématiquement dans les notes pour tous les vocables étudiés.

[1] OLSEN 1999, p.124, ignore l'existence de *episkoposkʿ* et place *episkoposunkʿ* sur le même plan que *ericʿunkʿ*.

REArm 27 (1998-2000) 81-92.

rent un mandement au pays»). Le mandement dont il est question ne résulte pas de l'initiative personnelle de quelques clercs ou de certains prélats, c'est la décision officielle et collective d'un synode. Voilà ce qu'exprime la forme *episkoposunk'* désignant les évêques dans leur ensemble, l'épiscopat en général. Un simple pluriel *episkoposk'* eût été ici déplacé.

Citons encore un autre exemple d'Ełišē (éd.1957, p.65): *zays gužkan ałmki ibrew tesin miaban surb episkoposunk'n* («quand les saints évêques, tous ensemble, constatèrent ce funeste tumulte»). Là encore, les évêques n'agissent pas seuls, mais tous ensemble, *miaban* (litt. «d'une seule voix») pour une démarche de protestation commune devant le général en chef (*sparapet*) d'Arménie. Nous avons donc encore affaire à un collectif en *-unk'*.

Peut-on citer des contre-exemples, où le pluriel *episkoposk'* désignerait le collège des évêques comme corps constitué? Nous n'en connaissons pas dans l'œuvre d'Ełišē. Discutons un cas limite, qui pourrait nous donner l'illusion du contraire (Ełišē, éd.1957, p.28): *ays amenayn episkoposk' ew bazum k'orepiskoposk' ararin namakin patasxani* («tous ces évêques et beaucoup de chorévêques répondirent à la lettre»). A la différence des textes précédents, ce passage ne met pas en scène une démarche collective de l'épiscopat, mais une décision prise en urgence par certains prélats («ces» évêques et non «les» évêques), qui reçoivent à l'improviste une lettre officielle de Perse et sont obligés d'y répondre sur le champ avec l'aide de quelques chorévêques, fortuitement associés à l'événement. L'usage du pluriel *episkoposk'* est donc pleinement justifié.

Parmi les autres auteurs classiques, Łazar P'arpec'i n'a pas l'occasion d'employer le collectif *episkoposunk'*; en revanche, le *Buzandaran* l'oppose à *episkoposk'* de la même façon que Ełišē.

Ce contraste entre pluriel et collectif apparaît aussi dans l'usage des formes *sarkawagk'* et *sarkawagunk'*, qui répondent au singulier *sarkawag* («diacre»)[2]. L'apôtre Paul écrit (1Tm 3,12): *sarkawagk' linic'in mioy knoǰ ark'* («que les diacres soient maris d'une seule femme»). Bien évidemment ce précepte concerne les clercs comme individus, dans leur existence privée. Le pluriel *sarkawagk'* est donc tout indiqué. Mais, dans le christianisme primitif, les diacres forment aussi un collège au service de l'évêque. Dans leur ensemble, ils représentent l'église et doivent collectivement faire preuve de certaines vertus (1Tm 3,8): *noynpēs zsarka-*

[2] Olsen 1999, p.946, renvoyant à NBHL, signale les deux pluriels de *sarkawag* sans les commenter.

waguns parkešts («de même, que les diacres (soient) honnêtes»). C'est le corps en tant que tel qui est visé; le collectif *sarkawaguns* se comprend parfaitement.

Deux autres substantifs ont à la fois un pluriel et un collectif. Il s'agit de *črag* («flambeau»), d'où *čragkʿ* et *čragunkʿ*[3], et de *aṙiwc* («lion»), d'où *aṙiwckʿ* et *aṙiwcunkʿ*[4]. Que cette dernière forme désigne plus particulièrement l'espèce des lions dans son ensemble apparaît nettement dans plusieurs exemples. 2 S 1,23: *zawracʿan aṙawel kʿan zaṙiwcuns* («ils devinrent plus forts que des lions»), non pas seulement certains lions, mais tous les lions en général. De même Jr 51,38: *ibrew aṙiwcunkʿ patrastecʿan ordikʿ nocʿa* («leurs fils se préparèrent comme des lions»). Le collectif en *-unkʿ* est ici tout à fait approprié. En revanche, il est question de lions concrets, de plusieurs specimens de l'espèce dans 2 R 17,25-26: *aṙakʿeacʿ Tēr aṙiwckʿ ew kotorēin znosa* («le Seigneur envoya des lions et ils les massacraient»). Le pluriel *aṙiwckʿ* est ici employé à juste titre.

Pourtant quelques exemples peuvent faire difficulté. 1 R 10,19-20: *erku aṙiwcunkʿ kayin aṙəntʿer jeṙacʿn ew erkotasan aṙiwckʿ i veray vecʿecʿuncʿ astičanacʿn* («deux lions se tenaient à côté des bras et douze lions au-dessus des six degrés»). On ne comprend pas pourquoi les deux lions qui encadrent les bras du trône sont au collectif, *aṙiwcunkʿ* , tandis que leur douze confrères, qui ornent de part et d'autre les degrés du piédestal, sont au pluriel *aṙiwckʿ*. Cette anomalie disparaît dans le texte parallèle de 2 Ch 9,18-19, où nous lisons: *ew erku aṙiwckʿ kayin aṙ ots ankeancʿn ew erkotasan aṙiwckʿ kayin (…) aṙ vecʿ astičansn* («deux lions se tenaient au pied des angles et douze lions se tenaient (…) près des six degrés»). Ici n'apparaissent que les formes de pluriel attendues, *aṙiwckʿ*. Le parallélisme des deux passages montre à l'évidence que le premier texte est défectueux: il faut corriger *aṙiwcunkʿ* en *aṙiwckʿ* et supposer une erreur de scribe dans les manuscrits du Livre des Rois[5].

[3] OLSEN 1999, p.893, cite les deux formes sans exemple ni commentaire.

[4] OLSEN 1999, p.938, note la double forme et classe *aṙiwc* parmi les mots d'emprunt, sans envisager l'hypothèse, mentionnée dans ArmB, t.1, p.259a, d'un rapprochement avec le verbe «rugir» et ses divers équivalents indo-européens.

[5] OLSEN 1999, p.188, estime que la forme exceptionnelle d'accusatif pluriel en *-uns*, du mot *ałuēs* «renard» s'explique mécaniquement par l'attraction du mot suivant en Ct 2,15 (*kalarukʿ mez ałuesuns manrkuns zapakaničʿs aygeacʿ* «attrapez-nous les tout-petits renards qui saccagent les vignes»). Il est vrai que *manrik* «tout-petit, minuscule», a un pluriel en *-unkʿ* , parallèle à celui de *pʿokʿrik*, de sens très voisin (voir ci-dessous). Mais on peut estimer que le pluriel *ałuesuns* désigne ici, dans sa totalité, soit une catégorie par-

Quant aux flambeaux, on peut les utiliser de deux façons, soit séparément, soit comme parties d'un ensemble, par exemple sur un lustre ou sur un candélabre. Ce dernier usage est plus fréquent dans le contexte cultuel de l'Ancien Testament, où l'on ne rencontre pratiquement que des collectifs, par exemple, Lv 24,4, Nb 8,2, 1R 7,49, etc. Toutefois, le Livre des Maccabées décrit le rétablissement du culte dans le temple dévasté. Comme le sanctuaire est plongé dans l'obscurité, «ils allumaient des flambeaux et donnaient de la lumière» *črags luc῾anēin ew loys tayin* (1 M 4,50). Le pluriel *črags* est ici justifié, parce que, dans cet état de délabrement, le temple a perdu ses candélabres et ses éclairages habituels. Citons encore un exemple d'interprétation délicate. On lit, en Ex 30,8: *ənd aṙawawts yoržam zčragsn handerjic῾ē cxesc῾ē xunk* («le matin, quand il apprêtera les flambeaux, qu'il brûle de l'encens»). Cette fois-ci, il ne s'agit plus d'un éclairage de fortune, mais des candélabres ou des lampes de l'autel de l'encens. La forme qu'on attendrait ici n'est pas le pluriel *zčragsn*, mais le collectif *zčragunsn*. De fait, dans l'apparat critique de l'édition Zeyt῾unyan (Erévan 1992), nous apprenons que la forme correcte, *zčragunsn*, a été conservée par le manuscrit A2 (Erévan 7753 du XII[e] s.).

Nous pouvons conclure de tous ces exemples que, dans les mots étudiés, l'arménien classique oppose un pluriel en -*k῾* à un collectif en -*unk῾*[6]. La valeur collective de ce dernier suffixe est restée très vivante

ticulière de renards («les petits», non les grands), soit une bande bien connue de prédateurs: dans les deux cas, le collectif serait pleinement justifié.

Au contraire, en Ez 13,4 (*ibrew ałuesk῾ yaweraks ēin margarēk῾ k῾o Israyēl* («tes prophètes, ô Israël, étaient comme des renards dans les ruines»), le pluriel simpl *ałuesk῾* désigne une pluralité indéfinie de renards (l'absence de *z*- après *ibrew* souligne l'indétermination). Les autres exemples de pluriel simple (Jg 1,35; Ne 4,3) n'infirment pas cette interprétation. Ainsi l'hapax *ałuesuns*, qu'OLSEN juge sans importance pour l'évaluation du paradigme, présente néanmoins un certain intérêt pour la compréhension de la valeur collective du suffixe.

6 Le cas de *akn* «œil, source, pierre précieuse, coquillage marin» est plus compliqué. La polysémie de ce mot a entraîné une distribution complémentaire des formes de pluriel et de collectif. D'un côté le pluriel *ač῾k῾* s'applique aux organes de la vue, qu'il s'agisse des deux yeux d'une personne déterminée, par exemple Jg 16, 21: *brec῾in zač῾s nora* («ils lui crevèrent les yeux») ou d'une puralité indéfinie de regards, Pr 15, 15: *ač῾k῾ č῾arac῾ spasen č῾areac῾* («les yeux des méchants attendent les maux»). Au contraire *akank῾* et *akunk῾* s'appliquent indifféremment aux sources et aux pierres précieuses, à ceci près que *akunk῾* est nettement moins fréquent que *akank῾* ; il n'y a pas un seul exemple de *akunk῾* dans l'édition imprimée de la Bible. Mais cette rareté ne concède pas à *akunk῾* une valeur plus marquée: les deux termes apparaissent tour à tour soit comme pluriel, soit comme collectif. OLSEN 1999, p.170-171, estime que, dans le sens de «sources», le pluriel est toujours *akank῾*. A notre avis, la toponymie médiévale rend cette affirmation assez improbable, si l'on en juge d'après les villages qui s'appellent *akunk῾*, c'est-à-dire, sans l'ombre d'un doute, «les sources», et non pas «les pierres précieuses» (cf. Hakobyan et alii, t.1, 1986, p.145-146). Le pluriel de *akn* «coquillage marin» est toujours *akunk῾*.

Le célèbre poème sur la naissance de Vahagn, cité par Movsēs Xorenac῾i I,31, se ter-

en arménien oriental contemporain. Citons-en un exemple célèbre. Dans le poème *Anuš* de Yovhannēs Tʿumanean, quand les jeunes filles qui préparent la fête des sorts exposent, la nuit de l'Ascension, l'eau des sept sources et les herbes *hōrōt mōrot* (c'est-à-dire les génies iraniens *Haurvat* et *Amərətat* «Santé» et «Immortalité») à la bonne lumière divinatrice des étoiles, l'auteur décrit ainsi leurs gestes: *ǰurn u całkunkʿ astłunkʿ drel,/ xndirkʿ arel astłerin* («elles ont posé l'eau et les fleurs au milieu des astres, et fait leurs requêtes aux étoiles»). Ce texte contient deux collectifs en *-unkʿ*. Le premier (*całkunkʿ*)[7] ne signifie pas une pluralité quelconque de fleurs, mais un ensemble défini, doté d'une signification magique. Le second (*astłunkʿ* «au milieu des astres») désigne un emplacement consacré qui symbolise la voûte céleste; il s'oppose au pluriel *astłerin*, «les étoiles» concrètes, à qui l'on s'adresse pour demander l'avenir: chaque jeune fille a son astre protecteur.

mine par les mots *ew ačʿkunkʿ ēin aregakunkʿ* «et ses petits yeux étaient des soleils». Apparemment le pluriel *ačʿkunkʿ* du diminutif *ačʿik* n'a rien d'un collectif. On serait plutôt tenté de l'expliquer soit comme parallèle aux pluriels *ałǰkunkʿ*, *pʿokʿrkunkʿ* etc., que nous expliquerons ci-dessous, soit comme consonnant avec le pluriel suivant *aregakunkʿ* «soleils», c'est-à-dire «sources d'Arew» (Benveniste 1965) ou «gemmes d'Arew» (Mahé 1992, p.149). Cependant, comme le prouve le pluriel *andranikkʿ* «premier-nés», le suffixe *-ik* n'entraîne pas à lui seul un pluriel en *-unkʿ*. Il y aurait donc peut-être lieu de chercher une autre explication. Russell 1982 a montré que, dans l'Arménie sassanide, Vahagn en est venu à remplacer Mihr comme divinité solaire. Mais Mihr lui-même, dans certains sanctuaires, succédait souvent au Khaldi ourartien. C'est notamment le cas à Meher Kapısı où, d'après l'inscription cunéiforme conservée sur place, la «porte de Mher» est en réalité une «porte de Khaldi» (cf. BELLI 1999, p.22). Reportons-nous à la représentation de ce dieu sur le bouclier d'Anzaf: sa personne toute entière rayonne de flammes qui émanent de ses armes et de toute la surface de son corps (Belli 1999, p.38). Si Vahagn est conçu de la sorte, comme le suggère également le texte de Movsēs Xorenacʿi, il faut peut-être comprendre que «ses petits yeux» qui rayonnent comme les «sources» (ou «gemmes») du soleil, ne sont pas seulement les organes de la vue, mais l'ensemble des orifices ou des points lumineux d'où jaillit cet éclat igné.

De même, dans le cas du mot *unkn* «oreille, anse», l'opposition entre le pluriel *akanǰkʿ* et le collectif *unkunkʿ* est complétement neutralisée par la spécialisation sémantique: la première forme désigne toujours «les oreilles» au sens propre, la seconde «les anses» d'un vase ou d'un panier. Notons l'existence d'un singulier *Akanǰ*, attesté comme nom propre féminin («Celle qui est tout oreille», symbole d'obéissance) dans les inscriptions de Makaravankʿ (Avagyan 1978, p.22). Olsen 1999, p.175-176 ne connaît pas cette dernière forme et ne discute pas la polysémie du mot et de ses différents pluriels.

[7] NBHL t.1, p.1001c, donne *całkunkʿ* pour pluriel à *całik* en arménien classique. Bien qu'un collectif puisse éventuellement se justifier, nous n'avons pas trouvé cette forme dans la traduction arménienne de la Bible, mais uniquement le pluriel simple, *całikkʿ* (Ct 2,12; Na 1,4; Si 24,23). OLSEN 1999, p.458-459, juge ce mot «opaque» et ne se prononce pas nettement sur un rapprochement possible avec *całr (*«rire»). Elle mentionne, sans exemple ni référence, les vestiges d'une flexion en *-n-* chez Agathange, Łazar Pʿarpecʿi et Movsēs Xorenacʿi. Chez ces deux derniers auteurs, on trouve effectivement le génitif pluriel *całkancʿ*, mais non le nominatif pluriel *całkunkʿ*.

Cependant, beaucoup de mots de l'arménien classique n'opposent au singulier qu'une seule forme de pluriel/collectif en *-unkʿ*. Que la présence de ce suffixe s'explique par des alternances vocaliques anciennes ou par des analogies plus récentes, la question est de savoir si les mots où il apparaît ont ou non une valeur collective. La réponse n'est pas douteuse. La plupart des mots concernés désignent soit une classe d'âge, soit un groupe social défini.

Par exemple, *erēc*, «aîné, ancien, prêtre» a pour pluriel *ericʿunkʿ*[8]. A vrai dire le sens du mot a changé. Primitivement, il désignait les aînés d'une fratrie (et peut-être les anciens d'une collectivité)[9]; mais avec la chritianisation du pays, il a suivi la même évolution que le grec *πρεσβύτεροι*, «les anciens» du peuple ou de l'église, c'est-à-dire les «prêtres». Or justement ceux-ci forment d'habitude un collège. On lit ainsi dans le *Buzandaran* (Saint-Pétersbourg 1883, p.61): *Ewsebios arkʿepiskoposapetn ew ericʿunkʿn ənd nma* («l'archevêque Eusèbe et les prêtres qui l'accompagnaient») ou encore (p.141): *kočʿecʿi zericʿuns ekełecʿwoyn Tisponi* («j'ai convoqué les prêtres de l'église de Ctésiphon»). Les prêtres mentionnés ici forment un collège entourant un évêque ou rattachés à une certaine église. Il est vrai que, dans d'autres contextes, la forme en *-unkʿ* peut être considérée comme un véritable pluriel (Łazar Pʿarpecʿi, éd. Tiflis 1904, p.113): *eraneli ericʿunkʿ Xorēn ew Abraham* («les bienheureux prêtres Xorēn et Abraham»). Mais le plus souvent la valeur collective l'emporte.

En effet, *ericʿunkʿ* au sens d'«aînés d'une fratrie» peut être rapproché de toute une série de collectifs en *-unkʿ*, désignant les différentes classes d'âge d'une société donnée, par exemple d'un village. On a ainsi *pʿokʿrkunkʿ*[10] (les «tout-petits»), *pʿokʿunkʿ* (les «petits»), *mankunkʿ* (les «enfants»), *ałǰkunkʿ* (les «jeunes filles»), *harsunkʿ*[11] (les «brus» ou les

[8] Olsen 1999, p.170, propose deux explications du pluriel en *-n* de *erēc*: d'une part, elle suggère qu'il a pu être modelé sur celui des adjectifs du type *barjr* («haut»); d'autre port, elle n'exclut pas la possibilité d'un suffixe «individualisant» en **-on-* (cf. adjectifs faibles en germanique).

[9] NBHL I, p.682c, ne donne pas d'exemple du pluriel *ericʿunkʿ* au sens de «vieillards», mais uniquement au sens «d'aînés d'une fratrie»: *zkʿorsn kʿo zericʿuns handerj krtserawkʿn (*«tes sœurs, les aînées avec les cadettes»); *utʿerord Dawitʿ, ew yet eawtʿn ełbarcʿn or ericʿunkʿ kʿan zna ēin* («David est le huitième, après sept frères qui étaient ses aînés», Ephrem, *Commentaire du Diatessaron*).

[10] A propos des diminutifs et hypocoristiques en *-ik* et *-uk*, voir Olsen 1999, p.458.

[11] Olsen 1999, p.122, pose la question de savoir pourquoi on dit *harsunkʿ* («brus») et *berinkʿ* («charges») avec un vocalisme différent dans ces deux pluriel en *-n*. Il nous semble que la notion de classe d'âge que nous développons ici apporte un élément d'explication. On remarquera d'autre part que la flexion de *harsn* («bru»), exceptionnellement complexe, compte quatre thèmes différents (*harsn* / *harsin* / *harsun-* / *harsan-*). La

«jeunes femmes»), *pařawunkʻ*[12] (les «vieilles femmes»). Le mot *andranik* («premier-né»), qui comporte le même suffixe en *-ik* que *pʻokʻrik* («tout-petit»), a pour pluriel *andranikkʻ* (les «premiers-nés») et non **andrankunkʻ*, car les premiers-nés d'un village appartiennent à des générations différentes et ne forment pas une classe d'âge[13].

Il faut toutefois observer que les mots signifiant l'«homme», le «garçon», ou les différents âges des personnes de sexe masculin qui n'ont pas encore atteint l'extrême vieillesse, ne comportent généralement pas de collectif en *-unkʻ*, mais ont des formes simples de pluriel. C'est le cas par exemple de *tłay* («enfant», spécialement «garçon»), *patani* («jeune garçon», litt. «porteur de bandeau» pour retenir des cheveux qui n'ont pas encore été coupés), *ktrič* («adolescent», litt. «aux cheveux coupés»), *eritasard* («homme adulte dans la force de l'âge», comme *iuvenis* en latin), etc. On dirait que l'ensemble de ce champ sémantique forme le terme non marqué de l'opposition. Tout se passe comme si la société du village était observée du point de vue des hommes adultes ou semi-adultes qui, constituant le noyau central de la population, en quelque sorte la norme, n'ont pas besoin d'être qualifiés par un suffixe. En dehors de ce groupe, toutes les autres catégories (femmes, jeunes filles, enfants, vieilles femmes[14]) sont affectées au pluriel du suffixe *-unkʻ* de collectif.

La même valeur de collectif se rencontre aussi dans d'autres mots qui, sans désigner une classe d'âge, signifient généralement un ensemble déterminé. Par exemple, *masunkʻ*[15] (les «reliques d'un saint»), *matunkʻ*[16] (les «doigts», nécessairement regroupés par cinq), *mkunkʻ* (les «souris»), *jkunkʻ*[17] (les «poissons»), animaux qu'on se représente toujours en groupe.

même complexité se retrouve, sans suffixe collectif, mais avec une répartition casuelle identique des quatre thèmes, dans le nom de la «sœur» (*kʻoyr / kʻ eř / kʻ er- / kʻ or-*). Ce parallélisme ne peut être dû au hasard; il souligne que la sœur et la bru appartiennent toutes deux à la parenté de l'extérieur: l'une parce qu'elle est destinée à quitter la maison pour se marier, l'autre parce qu'elle vient d'une autre maison.

12 OLSEN 1999, p.901, explique le pluriel en *-unkʻ* de *pařaw* par «la fonction individualisante» du thème en *-n*.

13 On pourrait objecter que *tʻořunkʻ*, pluriel de *tʻořn* «petit-fils» ne désigne pas non plus une classe d'âge et a néanmoins la forme d'un collectif. Mais, si, dans une famille, il n'y a qu'un seul premier-né par génération, au contraire les petits-enfants apparaissent tout naturellement comme une collectivité aux yeux de leurs grands-parents. OLSEN 1999, p.459, examine dans le même paragraphe la flexion de *ałǰik*, *pʻokʻrik* et *andranik*; à propos de ce dernier, elle remarque qu'il est difficile de dire s'il s'agit d'un hypocoristique, ou même d'un terme primitivement arménien (p.945 elle le traite comme un emprunt).

14 Plutôt que *ericʻunkʻ*, «vieillards» (γέροντες) se dit *cerkʻ* (NBHL I, p.1013c).

15 Cf. OLSEN 1999, p.960.

16 Cf. OLSEN 1999, p.125.

17 Cf. OLSEN 1999, p.130-131.

Le sens collectif s'allie bien également avec *stełunkʿ*[18], pluriel de *stełn* («branche»), si on oppose le tronc d'un arbre à l'ensemble de sa ramure. Mais cet emploi est absent de la Bible. Quand on lit dans Ex 25,31 *bunn ew stełunkʿ* («le tronc et les branches»), il s'agit en fait non pas d'un arbre mais d'un chandelier à sept branches. Et il en va de même pour les autres attestations de ce pluriel, Ex 25,32-36; 37,17-22. Cependant, loin d'affaiblir la valeur collective de *stełunkʿ*, cette circonstance ne fait que la renforcer: les branches d'un candélabre constituent un ensemble artificiel encore plus défini que la ramure d'un arbre.

Le cas de *bṙunkʿ*[19], pluriel de *buṙn* «poing», pourrait sembler d'abord moins explicable. On ne voit pas bien comment la notion de collectif conviendrait à ce vocable. Par exemple, dans son *Discours synodal*, Nersēs Lambronacʿi écrit: *lnus zerku buṙnd* («tu remplis tes deux poings»). On observera qu'il use ici le singulier, comme il est normal après un numéral[20]. Mais les deux occurrences du pluriel *bṙunkʿ* dans la Bible nous réservent une surprise. En Pr 8,16, la Sagesse personnifiée s'écrie: *inew mecameckʿ mecanan ew bṙunkʿ inew unin zerkir* («c'est par moi que grandissent les grands et c'est par moi que les tyrans tiennent la terre»), et en Mt 11,12, le Christ déclare: *aṙkʿayutʿiwn erknicʿ bṙnadati ew bṙunkʿ yapʿštaken zna* («le royaume des cieux est tyrannisé et les tyrans le ravissent»). Dans ces deux exemples le mot est pris non pas au sens propre de «poing», mais au sens figuré de «tyran», et le pluriel *bṙunkʿ* s'applique non pas à quelques individus isolés, mais à l'ensemble de la catégorie; il a donc une vraie valeur de collectif.

Un cas plus difficile est posé par le substantif *lusn*[21], pluriel *lusunkʿ*, qui se rencontre dans le livre de Tobie au sens de λεύκωμα (maladie de l'œil, cataracte»). A vrai dire, on ne saisit pas d'emblée la nuance entre Tb 3,17 (*kełewel zlusnn yačʿacʿ nora* «pour enlever la cataracte de ses yeux») et Tb 11,12 (*kełewecʿan ew ancʿan lusunkʿn yačʿacʿ nora* «les cataractes furent enlevées et s'en allèrent de ses yeux»). Au point de vue du sens, le singulier de la première citation se distingue à peine du pluriel de la seconde. Mais, dans un cas, on énonce une intention, encore virtuelle, et dans le second, une réalité effective. Il est possible que la

[18] Cf. OLSEN 1999, p.138.
[19] Cf. OLSEN 1999, p.123.
[20] Le pluriel peut exprimer une insistance particulière, comme dans Qo 4,6, *law ē buṙn mi hangsteamb kʿan zliutʿiwn erkucʿ bṙancʿ ǰanalov* («mieux vaut une seule poignée bien à l'aise que les deux poings remplis dans l'effort»). On observera que les deux paumes des mains sont représentées ici comme un seul récipient. Toutefois, au génitif pluriel, c'est la forme *-an-* du suffixe qui apparaît, et non la forme *-un-* qui fait l'objet de notre étude.
[21] Cf. OLSEN 1999, p.138.

forme de pluriel collectif souligne alors que la guérison est absolument complète.

*

Un certain nombre de mots composés, dont le second terme est suffixé en *-n*, ont un pluriel en *-unkʿ*. Dans les cas où cette forme alterne avec *-inkʿ* dans le terme simple, Antoine Meillet (*Esquisse*, p.79) y reconnaît la trace de l'alternance indo-européenne *-e/o-*, qu'on relève en grec dans *φρένες* / *ἄφρονες*. Il est vrai qu'on trouve d'autres traces de telles alternances dans la composition arménienne. Par exemple, le timbre *e* du radical de *berem* («je porte») s'oppose au timbre *o* du second terme de *tʿagawor* («roi», litt. «porte-couronne»), comme en grec, dans *φέρω* et *κιστοφόρος*.

Mais, dans le cas des adjectifs ou substantifs en *-n* et de leurs composés, cette règle morphologique est loin de fonctionner avec une régularité incontestable. Par exemple, Antoine Meillet enseigne (*Elementarbuch*, §58), sans exemple ni référence, que le pluriel de *mecabeṙn* («accablé»), composé de *mec* («grand») et de *beṙn* («fardeau», pluriel *beṙinkʿ*), est **mecabeṙunkʿ*. Cette dernière forme est inconnue du Thesaurus de la langue arménienne[22], qui signale, en revanche, que le pluriel de *canrabeṙn* est *canrabeṙinkʿ* (NBHL I,1007c) et non pas **canrabeṙunkʿ*[23].

Quant à *mianjn* («moine»), composé de *mi* («un, seul») et de *anjn* («personne»), qu'Antoine Meillet cite comme l'exemple le plus typique de l'alternance *-e/o-* entre le pluriel du simple *anjinkʿ* et celui du composé *mianjunkʿ*, trois remarques s'imposent.

Tout d'abord on peut s'étonner qu'une règle morphologique aussi ancienne ait été conservée dans un mot aussi récent. *Mianjn* est, en effet, une création artificielle destinée à traduire *μοναχός* ou l'équivalent syriaque de ce mot dans les œuvres d'Ephrem de Nisibe. De plus, Antoine Meillet ne mentionne pas l'existence d'un pluriel *anjunkʿ* (Ephrem de Nisibe, *Commentaire de l'évangile concordant*, p.207, cité par ArmB I, 202), concurrençant *anjinkʿ*[24]. Ainsi, la terminaison *-unkʿ*

[22] NBHL II, 234c, cite Agathange *mecabeṙn xstabeṙuns*: «des austérités accablantes». Il serait vain d'interpréter *xstabeṙuns* comme le pluriel d'un adjectif **xstabeṙn* («difficile à supporter»); ce mot, tout simplement, n'existe pas en arménien classique, où n'est attestée que la forme de collectif.

[23] Dt 30,11, à quoi renvoie OLSEN 1999, p.691, à propos de *canrabeṙn*, donne seulement une forme de singulier.

[24] OLSEN 1999, p.119, ne connaît elle aussi que le pluriel simple *anjinkʿ*. Comme composé en *-anjunkʿ*, elle ne cite, d'après 1 Tm 5,12, que *datarkanjunkʿ* («oisives, paresseuses»), et n'examine pas le cas de *mianjunkʿ*.

n'apparaît pas seulement au pluriel du composé *mianjn*, mais également dans le mot simple *anjn*. Dans ce cas, il ne reste plus rien de l'alternance -*e*/*o*-. Naturellement, on peut supposer une réfection analogique, mais cela demeure une hypothèse. En revanche, c'est un fait avéré, aisément constatable, que *mianjunkʿ* (les «moines»), qui désigne normalement des communautés ou des collectivités monastiques, a simplement le même suffixe de collectif que les autres collèges ecclésiastiques, *sarkawagunkʿ* (les «diacres»), *ericʿunkʿ* (les «prêtres»), *episkoposunkʿ* (les «évêques»)[25].

Dans le cas des composés de *azn*/*azinkʿ* («race, nation»), l'alternance -*e*/*o*- relevée par Antoine Meillet fonctionne régulièrement. On a ainsi *skayazunkʿ* («ceux de la race des géants»), *arkʿayazunkʿ* ou *tʿagaworazunkʿ* («ceux de la famille royale»), etc. Il est absolument incontestable que toutes ces formes en -*unkʿ* désignent un groupe ou une collectivité. La valeur collective de *tʿagaworazunkʿ* est si forte qu'à côté de l'ancien singulier *tʿagaworazn* («prince royal») est apparue une forme *tʿagaworazun*, dérivée du collectif[26].

*

[25] Un autre composé de *anjn*, *datarkanjn* («paresseux») a pour pluriel *datarkanjunkʿ*, qui s'applique, en 1 Tm 5,12, à un groupe de jeunes veuves oisives (*ἀργαί*), bavardes et curieuses, colportant des propos indiscrets de maison en maison.

[26] Cette enquête laisse délibérément de côté deux cas particuliers:

1°- les noms d'action en -*(u)mn*, comme *šaržumn*/*šaržmunkʿ* («mouvement»). Il y aurait lieu d'examiner si le suffixe -*munkʿ* doit être analysé sémantiquement comme *m-unkʿ*, avec une valeur collective, ou constitue un seul morphème indissociable, pluriel du suffixe -*mn* sans valeur collective particulière.
L'évolution de la langue contemporaine, où les anciens pluriels *himunkʿ* («fondations»), *bažanmunkʿ* («divisions»), *zgacʿmunkʿ* («sensations, sentiments») etc. sont devenus des singuliers signifiant «fondement», «département, service», «somme des impressions physiques ou mentales de la personne humaine» etc., en sorte que -*munkʿ* fonctionne aujourd'hui comme un suffixe de dérivation nominal ordinaire, sans aucune valeur de pluriel, tend à suggérer qu'il a toujours eu une forte connotation collective.

2°- les adjectifs du type *canr*/*canunkʿ* («lourd»), *barjr*/*barjunkʿ* («haut») etc., étudiés par Charles de Lamberterie (*Les adjectifs grecs en -υς*). A notre avis, cette catégorie d'adjectifs, au singulier et au pluriel, mériterait, en arménien classique, une minutieuse enquête sémantique. Nous formons l'hypothèse que le singulier *canr* a une valeur indéfinie («du lourd, quelque chose de lourd»), tandis que le pluriel *canunkʿ* a une valeur collective («les choses lourdes en général, tout ce qu'il y a de plus lourd»), par exemple Mt 13,15: *βαρέως ἤκουσαν* (*canuns luan*: «ils entendirent tout ce qu'il y a de plus pénible») et Mt 23,4: *φορτία βαρέα* (*beřins canuns* : «les charges les plus lourdes»). La valeur collective est particulièrement flagrante dans l'expression biblique *i barjuns* («au plus haut des cieux», *in excelsis*).

L'ensemble de ces observations permet d'établir que les formes en *-unk῾* de l'arménien classique, quelle que soit leur étymologie, prennent une valeur essentiellement collective. Dans *p῾ok῾unk῾*, *p῾ok῾rkunk῾*, *mankunk῾*, *ałǰkunk῾*, *-unk῾* provient d'alternances suffixales anciennes[27]. Comme ces mots désignent manifestement une classe d'âge, ils ont peut-être donné naissance au suffixe *-unk῾* de collectif que nous retrouvons, concurremment au pluriel, dans *episkoposunk῾*, *sarkawagunk῾*, *paṙawunk῾*, *aṙiwcunk῾*, *čragunk῾*. Dans l'opposition *anjink῾ /mianjunk῾*, Antoine Meillet (*Etudes* II, p. 86) voyait «un archaïsme remarquable de la déclinaison arménienne». Ce jugement est justifié si l'on considère que, dans ce cas précis, l'arménien classique transpose dans un vocable technique du christianisme, nécessairement de formation récente, un procédé morphologique qui remonte probablement aux alternances indo-européennes. Mais d'un autre côté, la généralisation d'un pluriel/collectif en *-unk῾* à tous les substantifs représentant des classes d'âge ou des collèges religieux pourrait être, aussi justement, qualifiée d'innovation remarquable de la déclinaison arménienne. On peut expliquer la différence entre *gaṙink῾* (les «agneaux») et *harsunk῾* (les «brus», les «jeunes femmes») par une alternance indo-européenne *-e/o-*; mais du point de vue de l'arménien classique, il est nettement plus instructif d'observer que *harsunk῾* a le même suffixe de classe d'âge que *ałǰkunk῾* (les «jeunes filles») et *paṙawunk῾* (les «vieilles femmes»). En faisant cette remarque, nous ne contestons nullement les démonstrations diachroniques du fondateur français des études arméniennes, nous ne faisons qu'appliquer, en synchronie, l'une de ses maximes préférées, que «la langue est un système où tout se tient».

ABRÉVIATIONS ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AČAṘYAN Hr.
1971-1979 ArmB *Hayeren Armatakan Baṙaran* (Dictionnaire étymologique de l'arménien), 4 vol., Erévan.

AVAGYAN S.A.
1978 *Lexicologie des inscriptions lapidaires*, Erévan [en arménien].

BELLI O.
1999 *The Anzaf Fortresses and the Gods of Urartu*, Istambul.

[27] Antoine MEILLET *(Esquisse*, p.82) voit dans *erēc῾ /eric῾unk῾* un ancien adjectif du même type que *p῾ok῾r*, mais sans *-r* au singulier.

BENVENISTE E.
1965 «Arménien *aregakn* ‘soleil’ et la formation nominale en *-akn*», *REArm* 2 (1965), p.5-19.

BUZANDARAN
1982 Fauste de Byzance, *Histoire de l’Arménie*, éd. Kʿ. Patkanean, Saint-Pétersbourg 1883 [texte non critique en arménien ancien; réimpr. Delmar N.Y. 1982].

EŁIŠĒ
1957 *La guerre de Vardan et des Arméniens*, éd. Tēr Minasean (E.), Erévan 1957 [texte critique en arménien ancien; réimpr. Delmar N.Y. 1990]; cf.Thomson (R.W.) 1982 (trad.).

HAKOBYAN Tʿ.X. — MELIKʿ-BAXŠYAN S.T. — BARSEŁYAN H.X.
1986 *Dictionnaire toponymique de l’Arménie et des régions environnantes*, t.1, Erévan [en arménien].

LAMBERTERIE Charles de
1990 *Les adjectifs grecs en -υς,* 2 vol., Louvain.

ŁAZAR PARPECʿI, éd. TĒR MINASEAN E. — MALXASEANCʿ St.
1991 Tiflis 1904 [texte critique en arménien ancien; réimpr. Delmar N.Y. 1986]; cf.Thomson (R.W.) 1991 (trad.).

MAHÉ Jean-Pierre
1992 «Le soleil et la lune dans la mythologie arménienne», dans Paris (C.), *Caucasologie et mythologie comparée*, Paris, p.149-175

MEILLET A.
1913 *Altarmenisches Elementarbuch*, Heidelberg.

MEILLET A.
1936 *Esquisse d’une grammaire comparée de l’arménien classique*, Vienne.

MEILLET A.,
1977 *Etudes de linguistique et de philologie arménienne*, t.2, Louvain 1977

NBHL
1837 *Nor Baṙgirkʿ Haykazean Lezui* (Nouveau dictionnaire de la langue arménienne), 2 vol., Venise 1836. 1837.

OLSEN B.A.
1999 *The Noun in Biblical Armenian*, Berlin et New York.